

LES ALLOCATAIRES DU RMI SANS CONTRAT D'INSERTION.

Résultats d'une enquête par questionnaire réalisée en juin 2005.

Caractéristiques de l'enquête

Enquête réalisée auprès de la totalité des allocataires du RMI sans contrat d'insertion identifiés par les services du CG 38 en avril 2005.

Enquête postale envoyée le 6 juin 2005 avec un délai de réponse d'un mois.

Nombre d'envois : **2199**

Au 26 juillet 2005 :

Nombre de retours d'enveloppes « n'habite plus à l'adresse indiquée » (NPAI) : **172** soit **8%**

Population totale corrigée des « NPAI » : **2027**

Nombre de questionnaires retournés : **449** soit **22%** du total corrigé

19 personnes ont appelé ODENORE pour avoir des précisions ou des explications avant de retourner leur questionnaire, soit **4%** des répondants.

57 personnes disent ne pas être concernées, soit parce qu'elles ont déjà signé un contrat d'insertion, parfois dans un autre département, soit qu'elles ne sont plus au RMI (retraite...) : soit **13%** de l'ensemble des répondants.

193 personnes ont rajouté leur numéro de téléphone pour poursuivre le questionnaire par entretien téléphonique, soit **43%** de l'ensemble des répondants.

Présentation des résultats

Répartition des répondants par catégorie

Sexe

Nombre d'hommes	237	53%
Nombre de femmes	210	47%
Non réponse	2	0%

CLI

Bièvre Valloire	21	5%
Couronne Grenobloise	67	15%
Drac-Vercors-Trièves	26	6%
Grenoble	127	28%
Haut Grésivaudan	7	2%
Isère Rhodanienne	28	6%
Nord Isère	29	7%
Porte des Alpes	66	15%
Sud Grésivaudan Voironnais Chartreuse	45	10%
Sud Isère	6	1%
Vals du Dauphiné	9	2%
Non réponse	18	4%

Tranches d'âge

Moins de 25 ans	14	3%
25-29 ans	106	24%
30-34 ans	65	14%
35-39 ans	66	15%
40-44 ans	58	13%
45-49 ans	42	9%
50-54 ans	40	9%
55-59 ans	21	5%
60 ans et plus	28	6%
Non réponse	9	2%

Niveaux d'étude

Jamais fait d'étude	33	7%
Primaire	36	8%
Collège	78	17%
Lycée	46	10%
Enseignement technique ou professionnel court	133	30%
Enseignement technique ou professionnel long	33	7%
Enseignement supérieur	80	18%
Non réponse	10	2%

Dernier emploi

Manœuvre, ouvrier	140	31%
Ouvrier qualifié, technicien non cadre	63	14%
Cadre	23	5%
Employé (bureau, personnel de service)	110	24%
Travailleur indépendant	38	8%
Autre (à l'étranger, ancien combattant, emploi aidé, jamais travaillé)	20	4%

Participation aux informations collectives

Oui	120	27%
Non	305	68%
Non réponse	24	5%

Les raisons de non contractualisation

Le questionnaire comprenait 16 choix d'explication de la non contractualisation (R1 à R16), plus une possibilité de réponse complémentaire ouverte (R17).

Les répondants pouvaient proposer une ou plusieurs réponses. Parmi les 449 répondants, 71 n'ont proposé aucune réponse. Les 378 restants (ou répondants effectifs) ont proposé en tout 795 réponses, soit en moyenne un peu plus de 2 réponses par personne.

L'exploitation possible porte donc sur 19% du total corrigé (soit 378 « répondants effectifs » parmi les 2027 allocataires du RMI sans contrat d'insertion ayant reçu le questionnaire).

Les raisons de non contractualisation citées par les allocataires

		Nbr de citations	% / 795	% / 378
R1	Je n'ai pas eu l'information	168	21	44
R2	Je n'ai pas compris l'information	33	4	9
R3	L'important pour moi c'est l'allocation	28	4	7
R4	L'important pour moi c'est le travail et je me débrouille autrement	88	11	23
R5	Je connais des personnes qui ont un CI et cela n'a rien changé	31	4	8
R6	Je ne veux rien signer et ne pas m'engager	11	1	3
R7	J'habite trop loin de tout	20	3	5
R8	Le CI est trop difficile à remplir	11	1	3
R9	Je ne m'entends pas avec mon référent social	8	1	2
R10	Ce n'est jamais la même personne qui me reçoit	16	2	4
R11	Il n'y a pas de travail alors à quoi ça sert	27	4	7
R12	J'en ai assez de raconter mon histoire	55	7	14
R13	Je veux un « vrai travail » pas un stage ou un atelier	104	13	27
R14	Pourquoi aller voir une A.S, je n'ai pas de problème	7	1	2
R15	Je veux sortir au plus vite du RMI alors pourquoi signer un CI	74	9	20
R16	J'ai peur de perdre d'autres droits	23	3	6
R17	case libre sans commentaire	18	2	5
	case libre avec commentaire	73	9	19
	Attente entre 2 allocations	13		
	Aucun suivi, pas de référent	3		
	Discrimination, traitement injuste	2		
	Décision commune de ne pas signer	7		
	Faible allocation RMI	1		
	Pas de mobilité	4		
	Personnes à charge	4		
	Procédure en cours	9		
	Problème de santé, handicap	15		
	Travail, en formation	14		
	Ne comprend pas le questionnaire	1		
Total		795	100	

Quatre possibilités (R1, R4, R13 et R15) concentrent 54% du total des réponses. Outre le déficit supposé d'information sur les contrats d'insertion (ce que l'on trouve dans d'autres

enquêtes), cette majorité de réponses renvoie globalement au souci de trouver un « vrai travail » sans passer par des contrats auxquels les allocataires croient peu.

Si plus de 17% des répondants expliquent la non contractualisation seulement par le manque d'information, il y en a 21% qui, en plus de cette raison, indiquent qu'ils ne comptent pas sur les contrats d'insertion pour trouver un emploi, parce qu'ils attendent un « vrai travail » (10%), de « sortir au plus vite du RMI » (6%), ou se « débrouillent autrement pour le travail » (5%).

		Nbr de citations	% / 378
R1 seule	Je n'ai pas eu l'information	66	17
R1 +R4	Je n'ai pas eu l'information + l'important c'est le travail et je me débrouille autrement	19	5
R1 +R13	Je n'ai pas eu l'information + un vrai travail, pas un stage ou un atelier	37	10
R1 +R15	Je n'ai pas eu l'information + je veux sortir au plus vite du RMI, pourquoi signer un CI	24	6

N = 449

Les explications les plus fréquentes renvoient à des profils de répondants qui sont convergents.

Un « profil dominant » se dégage : celui d'un homme ou d'une femme, plutôt jeune, assez souvent grenoblois(e), vivant fréquemment seul(e), récemment inscrit(e) au RMI, généralement sans formation longue, ni expérience professionnelle qualifiée.

Parmi ceux (168) qui n'ont pas contractualisé parce qu'ils n'ont pas eu l'information :

- 1 sur 2 est un homme
- 1 sur 4 a entre 25 et 29 ans
- 1 sur 3 vit à Grenoble
- 1 sur 2 vit seul
- 1 sur 2 est inscrit au RMI en 2004
- 1 sur 3 a suivi un enseignement court
- 1 sur 3 a en dernier occupé un emploi non qualifié

Parmi ceux (104) qui n'ont pas contractualisé parce qu'ils veulent un travail et pas un stage

- 1 sur 2 est un homme
- 1 sur 3 a entre 25 et 29 ans
- 1 sur 3 vit à Grenoble
- 1 sur 2 vit seul
- 1 sur 2 est inscrit au RMI en 2004
- 1 sur 2 a suivi un enseignement court
- 1 sur 2 a en dernier occupé un emploi non qualifié

Parmi ceux (88) qui n'ont pas contractualisé parce que pour eux l'important c'est le travail et ils se « débrouillent autrement »

1 sur 2 est un homme
1 sur 4 a entre 25 et 29 ans
1 sur 4 vit à Grenoble
1 sur 2 vit seul
1 sur 3 est inscrit au RMI en 2004
1 sur 3 a suivi un enseignement court
1 sur 2 a en dernier occupé un emploi non qualifié

Parmi ceux (74) qui n'ont pas contractualisé parce qu'ils veulent sortir au plus vite du RMI

1 sur 2 est un homme
1 sur 3 a entre 25 et 29 ans
1 sur 4 vit à Grenoble
1 sur 2 vit seul
1 sur 2 est inscrit au RMI en 2004
1 sur 2 a suivi un enseignement court
1 sur 3 a en dernier occupé un emploi non qualifié

On devine derrière ces résultats et le profil « dominant » qui se dégage, des personnes plutôt disponibles (souvent jeunes, urbaines et sans charge familiale) et décidées à trouver elles-mêmes des solutions, mais qui craignent généralement l'offre d'insertion. A voir les choses comme cela, on retrouve un profil qui renvoie en de nombreux points aux caractéristiques de la *pauvreté disqualifiante*, marquée par « la crainte du chômage et la précarité des emplois », « l'angoisse devant l'exclusion » et le « souci de la sécurité », mais en même temps par la fuite des dispositifs d'aide « signes de l'infériorité, de la dépendance vis-à-vis des services sociaux ». Une pauvreté qui ne rend compte que plus fortement des « limites des politiques s'insertion ou d'accompagnement social »¹.

L'image du non contractant que nous obtenons nous renvoie très directement à la forme actuelle de la pauvreté qui met à mal les politiques construites sur l'accompagnement social, moins pour trouver des solutions directes à l'emploi que pour maintenir ces personnes en relation avec le monde du travail. De ce point de vue, le non recours au contrat d'insertion signe bien l'échec (toujours relatif, il faut le dire) de ces politiques. Mais si les non contractants préfèrent et savent mieux se « débrouiller » par eux-mêmes, comme l'indique l'essentiel de leurs explications, il y a alors à comprendre ce qu'ils gagnent à ne pas recourir et ce qu'ils attendent éventuellement comme soutien.

¹ Nous renvoyons directement aux analyses de Serge Paugam sur *Les formes élémentaires de la pauvreté* (Paris, Puf, 2005 ; notamment p. 175-221).